

Uralife

BAES Réf. 118 118/119

BAES + BAEH Réf. 118 148/149

LSC Réf. 128 114/115

1 Utilisation

Désignation	Super SATI Connecté(*)	Adressable	Flux autonomie	Conso.
BAES	118 118	118 119	45 lm - 1h	0,7W
BAES + BAEH	118 148	118 149	45 lm - 1h 8 lm - 5 h	0,7W

IP 43 / IK 07



230 V~
50/60Hz

Désignation	Tension	Références	Flux	Conso.
LSC évacuation	24/48 VDC	128 115 (**)	45 lm	2 W
	110/220 VDC 230 VAC	128 114 (**)		2 W 1,8 W / 2,8 VA

(*) A associer impérativement à une télécommande Réf: 140 130 , 140 131 pour le fonctionnement en mode connecté

(**) Ces produits sont livrés sans pictogramme.

Certificat de conformité disponible sur demande auprès de la société URA, ou sur www.ura.fr

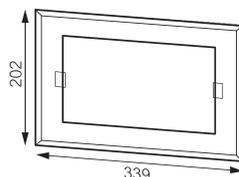
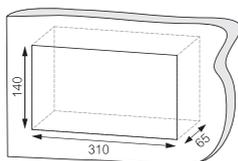


Respecter strictement les conditions d'installation et d'utilisation



2 Installation et raccordement

Découper
le faux-plafond
(L 310 x H 140 x Prof. 65)

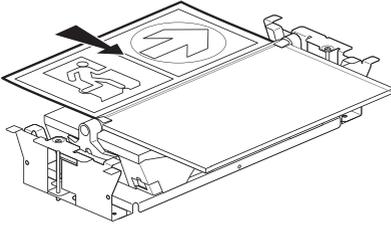


Nota : Avec les télécommandes 140 011, 140 012, 140 130 et 140 131 le respect de la polarité de la ligne de télécommande n'est pas nécessaire.

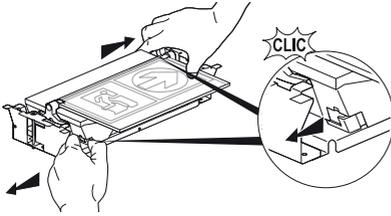
Les BAES + BAEH réf. 118 148/149 doivent impérativement être raccordés à l'une des télécommandes réf. 140 012, 140 130.

Pour les références 118 119/149 adressables, une procédure d'adressage, d'installation et de mise en service est décrite au chapitre «**Installation**» du guide technique pour une installation URAVISION.

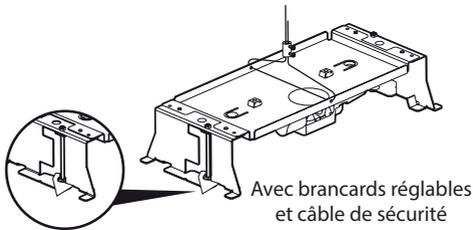
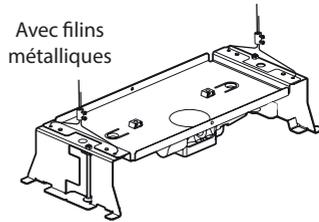
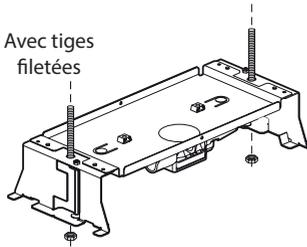
3 Choisir le sens de l'étiquette et la mettre en place



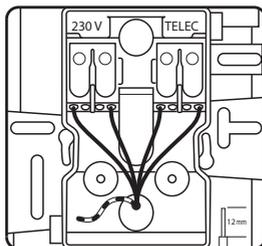
4 Déclipser le bloc de l'accessoire d'encastrement



5 3 possibilités de fixation



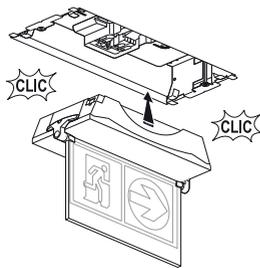
6 Raccordement de la patère



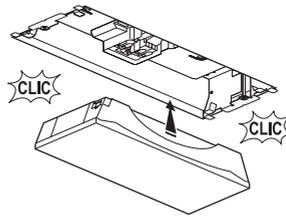
230V bornes secteur (grise)
TELEC bornes télécommande (orange)

7 Montage du BAES

Avec plaque porte-pictogramme



Sans plaque porte-pictogramme

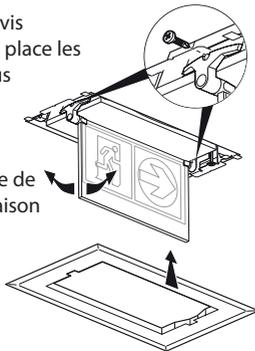


8 Fixation du cadre de finition

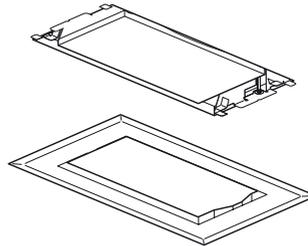
Avec plaque porte-pictogramme

Serrer les vis
Mettre en place les
obturateurs

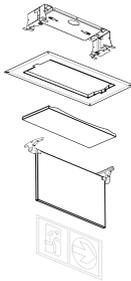
Réglage de
l'inclinaison



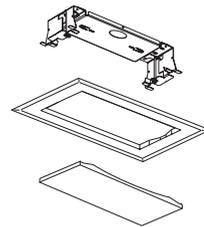
Sans plaque porte-pictogramme



Cadre d'encastrement Réf. 168 112



Cadre d'encastrement Réf. 168 111



9 Mise sous tension / Etat de veille

- Vérifier que les LEDs blanches et le voyant SATI (vert) sont allumés.

Nota : Pendant les 28 premières heures de charge le voyant SATI (vert) clignote.

10 Disparition secteur / Etat de secours

- Le voyant SATI (vert) est éteint et les LEDs blanches sont allumées en forte intensité.

11 Mise au repos

- Après interruption volontaire de l'éclairage normal, un appui sur la touche extinction de la télécommande met le bloc au repos, de manière à ne pas décharger la batterie.

- A la remise sous tension de l'éclairage normal, le bloc revient automatiquement en veille.

12 Maintenance

Le bloc surveille en permanence l'état de ses composants de sécurité et effectue automatiquement les tests suivants :

- **Hebdomadaire** : passage en mode secours et test des sources lumineuses pendant 15 secondes.
- **Trimestriel** : passage en mode secours, test des sources lumineuses et de la durée d'autonomie de la batterie (1 heure).

En plus des LEDs de signalisation prévues par la norme SATI, les blocs réf. 118 118/148 sont équipés de LEDs oranges (positionnées à chaque extrémité des LEDs de secours). Elles indiquent que le bloc est en panne et qu'il n'assure plus sa fonction de sécurité. Elles restent allumées aussi longtemps que la panne n'a pas été réparée.

Signification du résultat des tests par les LEDs de signalisation :

LED verte allumée fixe	LED verte clignotante	LED jaune allumée fixe et LED verte éteinte	LED jaune clignotante et LED verte éteinte
Bloc OK	Bloc en charge	Remplacer la batterie	Remplacer le bloc

Nota : la source lumineuses de ce luminaire n'est pas remplaçable (lorsque la source lumineuse atteint sa fin de vie) le luminaire doit être rempacé.

Important : Les batteries doivent être remplacées lorsque le bloc autonome ne satisfait plus à sa durée assignée de fonctionnement.

13 Remplacement des batteries

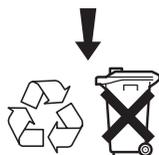
Remplacement de batteries :

Important : Les batteries doivent être remplacées lorsque le bloc autonome ne satisfait plus à sa durée assignée de fonctionnement.

 Procéder à l'intervention qu'après interruption de l'alimentation électrique



Important environnement : les batteries qui équipent ces blocs doivent être recyclées



Désignation	Super SATI	Adressable	Réf. batterie	Types de batteries
BAES	118 118	118 119	111 901 x 1	NiCd 2,4V - 1,5Ah
BAES + BAEH	118 148	118 149	111 901 x 2	NiCd 2,4V - 1,5Ah

Consignes de sécurité :

Ce produit doit être installé conformément aux règles d'installation et de préférence par un électricien qualifié. Une installation incorrecte et/ou une utilisation incorrecte peuvent entraîner des risques de choc électrique ou d'incendie. Avant d'effectuer l'installation, lire la notice, tenir compte du lieu de montage spécifique au produit.

Ne pas ouvrir, démonter, altérer ou modifier l'appareil sauf mention particulière indiquée dans la notice. Tous les produits **Ura** doivent exclusivement être ouverts et réparés par du personnel formé et habilité par **Ura**. Toute ouverture ou réparation non autorisée annule l'intégralité des responsabilités, droits à remplacement et garanties. Utiliser exclusivement les accessoires de la marque **Ura**.